

Interdiction d'enseigner la doctrine chrétienne sur l'homosexualité : c'est parti !

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 22 mars 2013



Le ministre de l'Education du Yukon (ouest du Canada) a interdit, de manière publique, l'enseignement du point de vue catholique sur l'homosexualité dans les écoles **catholiques** recevant des fonds publics. Par une lettre ouverte envoyée le 19 mars à l'évêque local, Mgr Gary Gordon, Scott Kent a explicitement ordonné que cet enseignement ne soit plus donné, rapporte [LifeSite](#).

Dans un premier temps, la semaine dernière, Mgr Gordon avait donné un début de suite aux

injonctions ministérielles en acceptant de ne plus faire figurer sur le site d'une école catholique le contenu de cet enseignement, tout en précisant que cet enseignement serait bien donné aux élèves au sein des écoles catholiques dépendant de son diocèse. Le ministre Scott Kent a donc réagi en disant que cela ne suffisait pas.

En clair : la loi du Territoire prime l'enseignement religieux dans toutes les écoles confessionnelles du Yukon. Ou encore : la morale laïque a préséance sur la morale confessionnelle (ou naturelle). Ou encore : non à une loi morale qui primerait sur la loi civile, comme le déclarait naguère Jacques Chirac, suivi en cela par quelques autres qui avaient pu nous sembler plus proches...

Je ne vais pas traduire l'ensemble de la lettre de Scott Kent, qui est assez longue : elle peut être consultée [ici](#). Notons d'emblée que le ministre rappelle que les écoles « séparées » (confessionnelles) bénéficiant de fonds publics doivent respecter « toutes les obligations statutaires et légales ». A la « Corporation épiscopale » de fournir tout « matériel religieux » destiné à instruire les élèves en matière de « religion et moralité catholique romaine ». Mais cette « Corporation » s'est statutairement engagée à respecter « toutes les lois en vigueur dans le Yukon », à la fois pour le fonctionnement des écoles et pour le contenu de l'instruction religieuse.

« Au titre de ma responsabilité de ministre de l'Education, je dois établir et communiquer des buts et des objectifs au système d'éducation du Yukon. L'*Education Act* m'oblige expressément à promouvoir la reconnaissance de l'égalité parmi toutes les personnes du Yukon d'une manière qui soit conforme à la fois à la Charte canadienne des droits et libertés et la Loi sur les droits humains.

L'Education du Yukon a entrepris un certain nombre d'initiatives destinées à

mieux remplir cet objectif, et parmi elles la moindre n'aura pas été le développement de politiques comme la *Safe and Caring Schools Policy* (pour des écoles sûres et attentionnées – nldr) et la *Sexual Orientation and Gender Identity Policy*. Ces politiques ont été intégrées sous l'autorité de la *Education Act* et en tant que telles s'appliquent à toutes les écoles bénéficiant de fonds publics dans le Yukon, y compris les écoles séparées catholiques.

Ces deux politiques reconnaissent que des environnements scolaires attentionnés, respectueux et sûrs sont essentiels afin que les élèves puissent apprendre et acquérir un développement personnel et social sain. (...)

Dans plusieurs domaines, la politique de la Corporation épiscopale n'est pas cohérente par rapport aux politiques d'Education du Yukon et ne remplit pas toutes leurs exigences, et il en va probablement de même par rapport à d'autres lois en vigueur dans le Yukon tels le *Human Rights Act* et la *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, ainsi que d'autres jurisprudences sur les droits à l'égalité.

(...)

Je reconnais que toute politique scolaire et d'instruction religieuse développée et mise en œuvre dans les écoles séparées catholiques peut et doit respecter des valeurs catholiques plus larges et utiliser une terminologie acceptable dans ces écoles, toutefois elle soit d'abord et avant tout respecter et remplir les exigences des politiques d'Education du Yukon ainsi que ses lois. J'ai donné ordre au ministre délégué de l'Education du Yukon de rendre disponible le personnel nécessaire afin de travailler en collaboration avec votre communauté scolaire afin

de l'aider à remplir ces objectifs, ce qui pourra se faire, je l'espère, d'une manière acceptable pour tous. »

Derrière l'apparente courtoisie du ton, le caractère totalitaire de la demande est incontestable.

Mgr Gary Cooper, évêque de Whitehorse

Et il faut savoir ce qui est effectivement visé : tout part d'une « controverse » au début du mois autour d'un document de Mgr Gordon adressé aux professeurs de l'école Vanier qui rappelle l'enseignement catholique sur l'homosexualité, expliquant – avec le Catéchisme de l'Eglise catholique » – le caractère gravement et intrinsèquement immoral des actes homosexuels et l'attirance homosexuelle « désordonnée ». L'évêque incitait également les professeurs à ne pas utiliser les termes « gay » et « lesbienne ». En même temps le document qualifiait de « déplorable » la « malice violente, en parole ou en action » dont des personnes homosexuelles

ont pu faire l'objet.

Tout en affirmant qu'il ne veut pas s'immiscer dans les croyances de gens, le ministre Scott Kent [assure](#) qu'il intervient pour garantir que chacun, dans n'importe quelle école, puisse se sentir « en sécurité, bien accueilli, protégé et respecté ».

En clair : là où est énoncé l'enseignement de l'Eglise sur l'homosexualité et sa condamnation morale des actes homosexuels, il est des personnes qui ne pourront pas se sentir *en sécurité, bien accueillies, protégées et respectées*, mais qui au contraire seront – ou se sentiront – *en danger, rejetées, attaquées et méprisées*.

La presse canadienne [fait état](#) de la révolte de certains professeurs de l'école secondaire Vanier contre les directives de l'évêque, accusant Mgr Gary Gordon de promouvoir la « discrimination » à l'égard des élèves gays. Une représentante de syndicat enseignant, Katherine Mackwood, accuse l'évêque d'avoir poussé trop loin ses choix pastoraux qui n'ont pas été faits en « concertation » avec les enseignants, l'affaire de l'enseignement sur l'homosexualité ayant été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)

